Un homme parmi les musulmans vint trouver le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui se trouvait dans la mosquée, et l'appela à voix haute en disant : « Ô Messager d'Allah ! J'ai commis l'adultère ! »

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate : « Un homme parmi les musulmans vint trouver le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut), qui se trouvait dans la mosquée, et l'appela à voix haute en disant : « Ô Messager d'Allah ! J'ai commis l'adultère ! » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) se détourna de lui mais l'homme fit de nouveau face et répéta : « Ô Messager d'Allah ! J'ai commis l'adultère ! » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) se détourna de nouveau de lui si bien que l'homme réitéra ses propos à quatre reprises. Quand l'homme eut témoigné à quatre reprises contre lui-même, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) l'appela et lui dit : « Es-tu atteint de folie ? – Non ! répondit l'homme. Ensuite, il lui demanda : As-tu déjà connu le mariage ? – Oui, répliqua l'homme. Alors, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : Emmenez-le et lapidez-le ! » Ibn Shihâb a dit : « Abû Salamah ibn 'Abdirraḥmân m'a informé qu'il a entendu Jâbir ibn 'Abdillah dire : « J'étais parmi ceux qui l'ont lapidé. Nous l'avons lapidé au lieu de prière. Quand il fut accablé par les pierres, il a fui ; mais nous l'avons rattrapé au champ pierreux où nous l'avons lapidé [de nouveau]. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Mâ'iz ibn Mâlik Al-Aslamî (qu'Allah l'agrée) vint trouver le Prophète (sur lui la paix et le salut), qui se trouvait dans la mosquée, et l'appela à voix haute en reconnaissant qu'il avait commis l'adultère. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) se détourna de lui afin qu'il puisse revenir et se repentir de son acte [laissant cela] entre lui et Allah, Exalté soit-Il. Mais il vint en colère contre sa propre personne et était décidé à purifier sa faute par la sentence. Il fit de nouveau face et reconnut une nouvelle fois l'adultère. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) se détourna de lui jusqu'à ce qu'il témoigne contre lui-même à quatre reprises. A ce moment-là, le Prophète (sur lui la paix et le salut) tint pour vraie sa situation et lui demanda : « Es-tu atteint de folie ? – Non ! répondit Ma'iz. Il interrogea alors sa famille au sujet de sa capacité mentale et elle n'évoqua que du bien à son sujet. Puis, il lui demanda : « Es-tu une personne mariée (« Muḥṣan ») ou vierge ? » dans quel cas la [sentence de la] lapidation ne lui serait pas obligatoire. Mais, il informa qu'il était marié. Puis, il lui demanda s'il n'avait pas seulement commis un acte n’entraînant pas obligatoirement de sentence, comme une caresse ou un baiser. Mais, il proclama explicitement la réalité de l'adultère. Par conséquent, lorsque le Prophète (sur lui la paix et le salut) sut la réalité de sa situation et qu'il méritait

l'application de la peine, il ordonna à ses Compagnons de l'emmener et de le lapider. Ils se dirigèrent avec lui au Baqî' Al-Gharqad - qui était un lieu consacré aux prières mortuaires - et ils le lapidèrent là-bas. Mais, lorsque Ma'iz ressentit la douleur des pierres, il demanda qu'on le laisse sain et sauf et désira échapper à la mort, car l'âme humaine ne peut supporter cela. Il s'échappa, mais ils le rattrapèrent dans les environs du quartier et le lapidèrent à mort. Qu'Allah lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/2933